

COMMUNIQUE DE PRESSE



Dijon le 09 juillet 2021,

LE CREDIT AGRICOLE DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE ET L'ADIE SOUTIENNENT LA CREATION, LA REPRISE ET LE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE EN FAVEUR DES PROFESSIONNELS ET ENTREPRENEURS LOCAUX.

En 2021, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne et l'Adie se mobilisent en faveur des créateurs d'entreprises en renouvelant leur partenariat.

La signature officielle se déroulera le vendredi 9 juillet 14h30 au Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, 18 rue Davout à Dijon, en présence d'Emmanuel VEY, Directeur Général du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, de Jean-Yves REMILLET, Président, d'Emmanuel LANDAIS, Directeur général de l'ADIE et d'Angèle MIGNONAC, Directrice Grand Est / Bourgogne Franche Comté de l'ADIE.

FINANCER LA CREATION D'ENTREPRISE, LE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE ET LA MOBILITE GRACE AUX MICROCRÉDITS.

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne et l'Adie mutualisent leurs forces en faveur des professionnels de leurs régions.

En 2021, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne met à disposition une enveloppe de 700 000€ pour soutenir la création, la reprise ou le développement d'entreprises aux professionnels, entrepreneurs et talents avec peu de moyens, grâce aux microcrédits de l'Adie.

Les microcrédits professionnels Adie permettent de financer tout type d'activité professionnelle jusqu'à 10 000€.

Les microcrédits de mobilité permettent à des salariés de se maintenir dans leur emploi, ou à des demandeurs d'emploi d'améliorer leur chance de retrouver un emploi. Ils financent notamment l'obtention d'un permis de conduire, l'acquisition d'un véhicule, des réparations une formation ou un déménagement.

En 2020 sur le territoire Champagne-Bourgogne (Aube, Côte-d'Or, Haute-Marne et Yonne) :

- **142 entreprises ont bénéficié d'un financement dans le cadre d'une création d'entreprise.** Montant total injecté dans l'économie locale 661 300€.
- **88 entreprises ont bénéficié d'un financement dans le cadre du développement de leur entreprise.** Montant total injecté dans l'économie locale 432 300€.

Soit 230 microcrédits accordés aux professionnels permettant de couvrir tous les besoins du démarrage et de développement d'entreprise. Montant total injecté : 1 093 600€ (dont 805 000€ au titre de microcrédit).

- **142 personnes ont bénéficié d'un soutien de mobilité pour un montant total de 484 000 €.**
- **21% des personnes financées par l'ADIE sont clientes du Crédit Agricole.**

En 2020, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a démontré son engagement auprès de l'ADIE dans le cadre de la crise COVID en allouant 100 000€ de prêts d'honneur, permettant d'accompagner 57 entrepreneurs financés par l'ADIE.

A PROPOS DU CREDIT AGRICOLE DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE, 1^{ERE} BANQUE DES PROFESSIONNELS*

De la création à la transmission, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne accompagne les entrepreneurs et les professionnels dans toutes les étapes de leurs projets. Il met en œuvre un dispositif complet de soutien : accompagnement spécialisé pour les créateurs d'entreprises, développement du e-commerce, coup d'accélérateur sur le digital, organisation d'événements dédiés aux porteurs de projets comme les Cafés de la Création.

Chiffres Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne au 31 déc 2020.

A PROPOS DE L'ADIE GRAND EST ET BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Depuis 30 ans, l'Adie finance et accompagne les créateurs d'entreprise dont les projets n'ont pas accès au crédit bancaire afin que l'entrepreneuriat soit accessible à tous, même sans diplôme, même sans capital, et quel que soit son lieu d'habitation.

Chaque année, en Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, l'Adie accompagne près de 1300 entrepreneurs dont 40% résident dans les zones fragiles (quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ou zone rurale). Vendeurs sur les marchés, restaurateurs, maraîchers, traiteurs, fleuristes, gardes d'enfants, chauffeurs, épiciers, réparateurs de vélos, esthéticiennes, artisans... Les entrepreneurs soutenus par l'Adie sont représentatifs des petits entrepreneurs qui font vivre l'économie locale.



CONTACTS PRESSE

Claire LORICHON - Responsable Communication

claire.lorichon@ca-cb.fr - 06 73 87 17 36

Mylène FARGEOT - Relations Presse

mylene.fargeot@ca-cb.fr - 06.37.12.05.99

Ophélie ROS - Relations Presse

ophelie.ros@ca-cb.fr - 06 07 17 05 86